

COLLECTION DE DROIT INTERNATIONAL

THÉORIE
DU DROIT
INTERNATIONAL
2^e ÉDITION

Patrice Kuhn



Editions Bréal

Théorie du droit international (Collection de droit international t. 73)

 Télécharger

 Lire En Ligne

[Click here](#) if your download doesn't start automatically

Théorie du droit international (Collection de droit international t. 73)

Robert Kolb

Théorie du droit international (Collection de droit international t. 73) Robert Kolb

 [Télécharger Théorie du droit international \(Collection de dro ...pdf](#)

 [Lire en ligne Théorie du droit international \(Collection de d ...pdf](#)

Téléchargez et lisez en ligne Théorie du droit international (Collection de droit international t. 73)
Robert Kolb

Format: Ebook Kindle

Présentation de l'éditeur

Cette seconde édition de l'ouvrage *Réflexions de philosophie du droit international* rassemble une série de réflexions personnelles sur les points de droit international qui m'ont paru importants au fil des années d'étude de cette matière. Si ces points ne s'ordonnent pas en un système, ils ne sont néanmoins pas jetés sur le papier au hasard. Ces réflexions ont ceci en commun qu'elles tentent de serrer de plus près les aspects ordonnateurs et structurants du droit international, en un mot, ses chevilles ouvrières ou ses voûtes névralgiques. Ces réflexions s'ordonnent autour de trois axes principaux :– Dans une première partie, il s'agit de dégager quelques caractéristiques fondamentales du droit international, qui expliquent et imprègnent ses applications. Après une discussion des types possibles de droit international et de leur réalisation dans l'histoire, il est question des grandes phases d'évolution qu'a connues le droit international depuis le temps de Grotius.

Ensuite, les caractéristiques propres des sources du droit international (les sources constituant une espèce de radiographie de tout ordre juridique) sont examinées. Parmi les autres caractéristiques de la règle internationale, ce sont notamment sa tendance à l'individualisation, à l'ouverture vers les circonstances particulières des espèces, ainsi que les incidences de cette tendance, qui font l'objet de considérations. Enfin, il est question de la règle « tout ce qui n'est pas interdit est permis », renforcée en droit international par la souveraineté. De sa place et de ses rôles exacts dépendent la nature et la force de l'ordre juridique en question.– Dans une seconde partie, ce sont les relations multiples du droit et de la politique qui font l'objet d'analyses. Si la politique est un facteur essentiel de vie et de réalisation de tout droit (et aussi une menace pour lui), il en est à plus forte raison ainsi en droit international, où les deux branches, droit et politique, sont particulièrement proches. L'analyse ne se borne pas à des relations stéréotypées, mais tente de dégager en catégories d'espèces une multitude de pesées réciproques entre les deux branches, dans leurs vertus centripètes et centrifuges.– Enfin, dans une troisième partie importante, une série de notions juridiques cardinales forme l'objet des réflexions. Il s'agit du bien commun, de la justice, de la sécurité juridique, de la réciprocité, de l'égalité et de la proportionnalité, de la liberté, de la morale et de la morale sociale, de la volonté dans ses rapports avec la raison, de la sanction. Il s'agit de voir la configuration que l'expérience juridique générale a donnée à ces notions et par la suite d'examiner comment elles peuvent s'insérer et agir au sein du droit international au regard des spécificités de la société internationale.

Présentation de l'éditeur

Cette seconde édition de l'ouvrage *Réflexions de philosophie du droit international* rassemble une série de réflexions personnelles sur les points de droit international qui m'ont paru importants au fil des années d'étude de cette matière. Si ces points ne s'ordonnent pas en un système, ils ne sont néanmoins pas jetés sur le papier au hasard. Ces réflexions ont ceci en commun qu'elles tentent de serrer de plus près les aspects ordonnateurs et structurants du droit international, en un mot, ses chevilles ouvrières ou ses voûtes névralgiques. Ces réflexions s'ordonnent autour de trois axes principaux :– Dans une première partie, il s'agit de dégager quelques caractéristiques fondamentales du droit international, qui expliquent et imprègnent ses applications. Après une discussion des types possibles de droit international et de leur réalisation dans l'histoire, il est question des grandes phases d'évolution qu'a connues le droit international depuis le temps de Grotius.

Ensuite, les caractéristiques propres des sources du droit international (les sources constituant une espèce de radiographie de tout ordre juridique) sont examinées. Parmi les autres caractéristiques de la règle internationale, ce sont notamment sa tendance à l'individualisation, à l'ouverture vers les circonstances particulières des espèces, ainsi que les incidences de cette tendance, qui font l'objet de considérations. Enfin, il est question de la règle « tout ce qui n'est pas interdit est permis », renforcée en droit international par la souveraineté. De sa place et de ses rôles exacts dépendent la nature et la force de l'ordre juridique en question.– Dans une seconde partie, ce sont les relations multiples du droit et de la politique qui font l'objet

d'analyses. Si la politique est un facteur essentiel de vie et de réalisation de tout droit (et aussi une menace pour lui), il en est à plus forte raison ainsi en droit international, où les deux branches, droit et politique, sont particulièrement proches. L'analyse ne se borne pas à des relations stéréotypées, mais tente de dégager en catégories d'espèces une multitude de pesées réciproques entre les deux branches, dans leurs vertus centripètes et centrifuges.– Enfin, dans une troisième partie importante, une série de notions juridiques cardinales forme l'objet des réflexions. Il s'agit du bien commun, de la justice, de la sécurité juridique, de la réciprocité, de l'égalité et de la proportionnalité, de la liberté, de la morale et de la morale sociale, de la volonté dans ses rapports avec la raison, de la sanction. Il s'agit de voir la configuration que l'expérience juridique générale a donnée à ces notions et par la suite d'examiner comment elles peuvent s'insérer et agir au sein du droit international au regard des spécificités de la société internationale.Biographie de l'auteur Robert Kolb est Professeur de droit international public à l'Université de Genève.

Download and Read Online Théorie du droit international (Collection de droit international t. 73) Robert Kolb #SOZ6IA7PGTM

Lire Théorie du droit international (Collection de droit international t. 73) par Robert Kolb pour ebook en ligneThéorie du droit international (Collection de droit international t. 73) par Robert Kolb Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Théorie du droit international (Collection de droit international t. 73) par Robert Kolb à lire en ligne.Online Théorie du droit international (Collection de droit international t. 73) par Robert Kolb ebook Téléchargement PDFThéorie du droit international (Collection de droit international t. 73) par Robert Kolb DocThéorie du droit international (Collection de droit international t. 73) par Robert Kolb MobipocketThéorie du droit international (Collection de droit international t. 73) par Robert Kolb EPub

SOZ6IA7PGTMSOZ6IA7PGTMSOZ6IA7PGTM